

La Roche-Bernard

Le syndicat du port de plaisance va perdurer

« C'est une bonne chose, car nous avons ainsi la maîtrise de son développement et des investissements », a souligné Daniel Bourzeix, président du syndicat.

Le comité syndical du port de plaisance de La Roche-Bernard-Férel-Marzan s'est réuni sous la responsabilité de son président, Daniel Bourzeix, mercredi.

Devenir du port de plaisance

Tout d'abord une bonne nouvelle a été annoncée par Daniel Bourzeix : « J'ai appris hier, des services préfectoraux, que notre syndicat, un moment menacé, restera en l'état ainsi que celui de Foleux. C'est une bonne chose, car nous avons ainsi la maîtrise de son développement et des investissements. Pour ce qui est des ports du Morbihan gérés par la Compagnie des ports du Morbihan (CPM), présidée par François Goulard, ce dernier est favorable à ce que la gestion reste départementale. »

En effet, lors de la réunion du 19 novembre 2015, le conseil départemental s'est prononcé sur les 21 ports que le département souhaite conserver, dont celui de La Roche-Bernard. Le préfet du Morbihan défend aussi cette position mais c'est au préfet de Région de décider si oui ou non les ports doivent rester dans le giron du Département ou passer dans celui de la Région. Une première réponse devrait être donnée en juin, avant un



avis définitif courant novembre. Le conseil vote pour le maintien du port de plaisance local en l'état avec gestion par la CPM.

Finances

Le compte administratif 2015 fait ressortir, en fonctionnement, des recettes de 467 000 €, pour des dépenses de 365 000 €. Les résultats de l'exercice font apparaître un solde positif de 102 000 €, qui, avec l'excédent reporté de 15 000 €, affiche un solde de 117 000 €. Quant à la section investissement, les recettes se montent à 185 000 €, contre

184 000 € de dépenses, soit un excédent de 1 000 €. Avec l'excédent reporté de 89 000 €, le solde atteint 90 000 € qui, avec les restes à réaliser de 3 000 €, fait apparaître un solde de 93 000 €.

Pour ce qui est de l'affectation du résultat 2015, le solde global de fonctionnement, soit 117 000 €, est affecté à la section de fonctionnement au budget primitif 2016.

Budget primitif 2016

En fonctionnement, les dépenses programmées et les recettes prévues sont de l'ordre de 482 000 €, alors

qu'en investissement, dépenses et recettes s'équilibrent à 364 500 €.

Pour Daniel Bourzeix, « la trésorerie du port est faible avec moins de 75 000 €. De plus, nous avons des amortissements lourds et nos moyens ne sont pas extensibles, si ce n'est la contribution annuelle de la CPM qui est de l'ordre de 300 000 €. Cette année, nous allons faire appel à un cabinet d'études pour de lourds travaux qui s'étaleront dans les années à venir. »

Outre ce travail d'étude d'aménagement de l'ensemble du port, la réfection de la place de la Voûte et l'entretien des anciens palus de Rosquéar, côté Marzan, sont aussi prévus en 2016. Pour ce qui est de l'investissement sur les pontons, c'est la CPM qui en prend la charge. Le comité syndical vote à l'unanimité cette présentation de budget primitif 2016.

Subvention à Vilaine en fête

La manifestation Vilaine en fête est programmée la première semaine de mai, du 3 au 8 mai. Afin de permettre à l'association de financer cette manifestation, il est proposé de verser une subvention de fonctionnement de 15 000 €, proposition qui a reçu l'assentiment général du comité syndical.